

COMITÉ DU LANGUEDOC

Chères Bridgeuses, chers Bridgeurs,

Le comité vous propose cette année encore le SEC, simultanément d'entraide aux clubs, pour relancer la fréquentation dans les clubs.

Vous pouvez jouer chaque séance du SEC dans un club différent et avec un partenaire différent si vous le souhaitez.

Seuls les joueurs licenciés en Languedoc-Roussillon peuvent prétendre à figurer dans notre classement.

Ce classement sera individuel.

Pour y figurer, un joueur doit participer à **au moins huit tournois du SEC**. Seuls les **huit meilleurs résultats seront pris en compte**.

La formule reste inchangée. Pour chaque tournoi : Le premier marquera un nombre de points égal au nombre de paires engagées, le second 1 point de moins et ainsi de suite jusqu'au dernier qui marquera un point.

Ex : 250 paires participantes

Le premier marque 250 points,

Le deuxième marque 249 points

Le troisième marque 248 points et ainsi de suite jusqu'au dernier, le 250ème qui marque 1 point.

Les vingt dates de ce SEC sont les suivantes :

Mercredi 11 octobre 2023

Mardi 17 octobre 2023

Vendredi 10 novembre 2023

Jeudi 23 novembre 2023

Lundi 27 novembre 2023

Jeudi 14 décembre 2023

Lundi 8 janvier 2024

Mardi 16 janvier 2024

Vendredi 26 janvier 2024

Mercredi 31 janvier 2024

Vendredi 9 février 2024

Jeudi 29 février 2024

Mardi 5 mars 2024

Lundi 11 mars 2024

Mercredi 20 mars 2024

Jeudi 4 avril 2024

Mardi 23 avril 2024

Vendredi 3 mai 2024

Mercredi 22 mai 2024

Lundi 27 mai 2024

Nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

Bien à vous

Diane Olivan

Directeur des compétitions

Documents joints :

[Règlement SEC 23 24 au 18 07.pdf](#)